

Année scolaire 2024/2025



CANTINE SCOLAIRE

La participation des familles pour un repas à la cantine est de :

	Familles domiciliées à St Marcel-lès-Annonay	Familles extérieures
Repas enfant	4,45 €	5,45 €
Repas enfant majoré	5,90 €	6,90 €
Repas adulte	7,00 €	
Repas fourni par la famille (voir conditions en mairie)	1,25 €	1,55 €

Le paiement s'effectue à la réservation depuis le Portail Famille par carte bancaire.
Les repas non pris à la cantine et facturés (selon conditions précisées dans le règlement intérieur) ne peuvent pas être récupérés à la cantine.



GARDERIE

Nous vous informons des tarifs et horaires de la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Tranches horaires		Familles domiciliées à St Marcel-lès- Annonay	Familles extérieures
MATIN	de 07h00 à 08h20	1,90 €	2,35 €
MIDI	de 11h30 à 12h30	1,25 €	1,55 €
	de 12h30 à 13h20	1,25 €	1,55 €
SOIR	de 16h30 à 17h30	1,25 €	1,55 €
	de 16h30 à 18h30	2,50 €	3,10 €

Nous vous rappelons que chaque heure commencée est due (lorsque les parents ne récupèrent pas leur(s) enfant(s) à l'heure précise de fin de tranche horaire, ceux-ci doivent s'acquitter du tarif de la tranche horaire suivante).

Le paiement s'effectue à la réservation depuis le Portail Famille par carte bancaire.

Règlement intérieur consultable sur le site de la commune <https://www.saint-marcel-les-annonay.fr/> et sur le Portail Famille.